

de détourner ses serviteurs de son service. Le bon curé n'eut pas de peine à se défendre. Il n'avait fait que son devoir de pasteur, en disant aux serviteurs de M. Antrobus que, si leur maître ne pouvait les nourrir en maigre les jours où l'Eglise défend de manger gras, ils devaient laisser son service.

P. G. R.

Le chevalier de Troye. (X, VII, 1024.) — Le 1er janvier 1685, le marquis de Denonville était nommé gouverneur de la Nouvelle-France, en remplacement de M. de la Barre.

Le roi donna au nouveau gouverneur un renfort de 500 soldats. 150 moururent pendant la traversée.

Pierre de Troye, qui, le 5 mars 1685, avait reçu le commandement d'une compagnie d'infanterie, arriva ici avec ce secours dans l'été de la même année.

La prise du fort Bourbon, situé sur la rivière Sainte Thérèse, à la baie d'Hudson, avait été une grande perte pour la *Compagnie du Nord*. M. de Comporté avait obtenu du roi, le 20 mai 1685, au nom de cette compagnie, la permission de le reprendre aux Anglais.

Le marquis de Denonville réunit à Montréal une troupe de 70 Canadiens commandés par M. Lenoir Rolland et les trois frères d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt, et de 30 soldats sous les ordres des sieurs de Catalogne et Duchesnay. Le chevalier de Troye reçut le commandement suprême. Il se fit accompagner du R. P. Silvy, jésuite, comme aumônier.

Ces braves partirent de Montréal le 20 mars 1686, après avoir entendu la messe dans l'église Notre-Dame.

Ils avaient plus de deux cents lieues à parcourir en raquettes et en canots d'écorce avant d'arriver au premier poste anglais. " Il fallait être Canadien, remar-